

Comptes administratifs

2021

Sommaire

Partie I : Le budget Principal.....	3
Section 1 : La section d'investissement.....	3
I – Les dépenses d'investissement.....	5
II – Les recettes d'investissement.....	5
III – L'évolution de la dette et de l'épargne.....	6
Section 2 : la section de fonctionnement.....	7
I – Les dépenses de fonctionnement.....	8
A – Les dépenses générales.....	8
B – Les charges de personnel.....	8
C – Les dépenses étatiques.....	8
D – Les charges financières.....	9
E – Les autres charges de gestion courante.....	9
F – Les autres dépenses.....	9
II – Les recettes de fonctionnement.....	11
A – Les impôts et taxes locales.....	11
B – Les dotations, subventions et participations reçues.....	12
C – Les produits des services et des ventes.....	12
D - Les autres recettes perçues.....	13
Partie II – Les budgets annexes.....	14
Section 1 : Budget annexe Logement social.....	14
Section 2 : Budget annexe Le vallon.....	15
Section 3 : Budget annexe Les violettes.....	16

MAJ 14/02/2022

Partie I : Le budget Principal

Le compte administratif 2021 reprend l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année.

Les dépenses réalisées, réelles et d'ordre, du budget principal, tant en fonctionnement qu'en investissement, s'élèvent à **8 587 027,78 €** contre 6 374 434,80 € en 2020.

Les recettes réalisées, réelles et d'ordre, du budget principal, tant en fonctionnement qu'en investissement s'élèvent à **8 781 435,54 €**, contre 8 261 029,24 € en 2020.

Section 1 : La section d'investissement

La section d'investissement reprend l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine de la collectivité.

Dépenses d'investissement

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
208	MAIRIE	25 359,28	135 257,85	65 864,03
209	TRAVAUX LOCAUX SCOLAIRES	50 573,97	79 480,60	44 761,53
210	AIRE DE JEUX	0,00	6 530,00	4 494,00
213	CIMETIERE	0,00	2 900,00	0,00
223	SALLE POLYVALENTE	17 746,19	13 492,03	13 447,92
224	TOURILLERE	12 884,61	66 777,03	50 337,59
225	BIBLIOTHEQUE	8 701,28	14 626,29	6 376,29
227	EXT LOCAUX SPORT. TOURT	30 986,12	13 982,83	0,00
228	EGLISE	0,00	2 600,00	2 539,20
230	MAISON DE L'ENFANCE	10 638,66	236 608,96	16 158,59
231	ACQUISITION DE MOBILIER ET MATERIEL	127 444,19	105 134,78	91 890,52
234	SITE INTERNET	0,00	20 000,00	193,73
235	TRAVAUX VOIRIE	450 815,96	1 088 420,61	632 380,55
237	SALLE MULTI-CULTURELLE	156 887,13	2 200 000,00	935 709,65
238	POLICE	0,00	8 500,00	0,00
239	SALLE BAILLAC	1 291,20	0,00	0,00
253	GITES DE LA TOURILLERE	4 425,86	431,18	0,00
259	RESTAURANT SCOLAIRE	6 855,60	5 100,00	0,00
261	ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	6 000,00	0,00
263	SALLE DE L'HARMONIE	306,00	0,00	0,00
266	MAISON DU PUILBORAIN	4 933,20	0,00	0,00
269	REQUALIFICATION COEUR DE VILLE	187 025,54	193 888,52	182 348,80
270	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS	4 481,63	28 772,70	1 468,50
273	CENTRE DE LOISIRS	3 156,76	25 968,83	12 894,65
*NI	Dépenses sans opération et d'ordre	428 580,37	683 036,00	477 351,16
*OF	Opérations financières	356 292,87	764 375,00	747 509,33
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses d'investissement		1 889 386,42	5 701 883,21	3 285 726,04

Recettes d'investissement

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
Recettes réelles		1 731 789,65	1 504 827,07	1 453 099,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 718 109,65	1 033 127,07	1 058 176,27
13	Subventions d'investissement reçues	12 500,00	96 700,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 180,00	375 000,00	374 922,73
23	Immobilisations en cours	0,00		
Recettes d'ordres		636 454,14	4 197 056,14	740 066,83
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	233 476,58	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	3 098 479,56	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	338 000,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	233 138,51	214 000,00	552 067,63
041	Opérations patrimoniales	403 315,63	313 100,00	187 999,20
TOTAL des recettes d'investissement		2 368 243,79	5 701 883,21	2 193 165,83

Résultat 2021 -1 092 560,21
 Reprise résultat 2020 233 476,58
Résultat total 2021 -859 083,63

Restes à réaliser (Recettes – Dépenses) -591 725,85

Résultat d'investissement final y compris restes à réaliser 2021 -1 450 809,48

I – Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement concernent les opérations suivantes :

- création d'une salle multi-culturelle : **935 709 ,65 €**,
- travaux de voirie : **632 380,55 €**,
- requalification du cœur de ville : **182 348,80 €**,
- acquisition de mobilier et matériel : **91 890,52 €**.

Quant aux autres dépenses réelles non rattachées à une opération, elles se composent comme suit :

- acquisition d'une parcelle (frais de notaire inclus) : **186 987,32 €**,
- vidéoprotection : **55 197,84 €**,
- attribution de compensation pour la compétence GEPU : **33 884,00 €**,
- mise en place d'une clôture rigide aux ateliers (1ère partie) : **8 758,80 €**,
- acquisition de serrures et clés électroniques : **4 524,00 €**.

Les dépenses d'ordre, hors opération, sont les suivantes pour 2021 :

- **98 898,30 €** pour la constatation de travaux subventionnés par le SDEER, et aussi la part des travaux qui font l'objet d'un remboursement sur 5 ans (46 172,50 €),
- **71 894,26 €** d'intégration des frais d'études,
- **17 206,64 €** de remboursement d'avance versé dans le cadre de travaux de voirie.

Les opérations financières réalisées concernent :

- le refinancement de l'emprunt Bilibor par un prêt à taux fixe de 0 % : **374 922,73 €**,
- le remboursement du capital de la dette : **370 731,76 €**,
- l'amortissement de subventions reçues pour l'acquisition de biens amortissables : **1 166,00 €**,
- l'achat de 10 parts sociales à la SCIC Les Lucioles : **500,00 €**,
- le constat d'une moins-value suite à la reprise d'une tondeuse : **188,84 €**.

II – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont les suivantes :

- **710 697,63 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé,
- **374 922,73 €** pour le refinancement de l'emprunt Bilibor,
- **215 049,20 €** du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée,
- **132 429,44 €** de Taxe d'Aménagement,
- **20 000 €** de subvention de la CDA pour la construction de la salle multi-culturelle.

Des recettes d'ordre ont également été comptabilisées pour **740 066,83 €**, comprenant :

- **330 000 €** suite à la cession d'une propriété bâtie,
- **213 878,79 €** d'amortissement des biens,
- **71 894,26 €** d'intégration de frais d'études,
- **52 725,80 €** de travaux subventionnés par le SDEER,
- **46 172,50 €** de travaux réalisés par le SDEER remboursés sur 5 ans sans intérêts,
- **17 206,64 €** de remboursement d'avance versé dans le cadre de travaux de voirie,
- **7 188,84 €** pour la reprise d'une tondeuse autoportée,
- **1 000 €** liée à la plus-value enregistrée suite à la vente du véhicule électrique.

A ces recettes s'ajoute la reprise du résultat d'investissement de 2020 pour **233 476,58 €**.

III – L'évolution de la dette et de l'épargne

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à **2 276 877,07 €**, avec les emprunts au SDEER, contre 2 601 436,31 € au 31 décembre 2020.

La capacité de désendettement au 31 décembre 2021 est de **1,24 an**, contre 1,60 an au 31 décembre 2020, ce qui est bien en deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.

Au cours de l'année 2021, seuls des emprunts au SDEER ont été conclus, pour le remboursement de travaux effectués sur 5 ans, pour **46 172,50 €**.

Un emprunt à taux variable dit « Bilibor » a été refinancé avec la Caisse Epargne sans frais par un emprunt à taux fixe à 0 %, pour le montant du capital restant dû soit **374 922,73 €**.

Si l'épargne brute n'a jamais été aussi importante à **1,8 million d'euros**, (1,6 million d'euros en 2020), l'épargne nette dégagée est similaire à celle de 2018 à 1,5 million d'euros (1,3 million d'euros en 2020). En effet, l'annuité d'emprunt est de **431 mille euros** en 2021 contre 425 mille euros en 2020, soit le montant le plus important constaté depuis 2015.

Le montant important d'épargne brute s'explique principalement par la vente d'une propriété bâtie pour 330 000 € hors frais de notaire. Sans cette ressource, l'épargne brute est en baisse de 116 mille euros par rapport à 2020, et atteint son niveau le plus bas depuis 2018. Cela s'explique par une augmentation plus importante des dépenses que des recettes en fonctionnement : +11,7 % d'augmentation pour les dépenses réelles, et +6,5 % pour les recettes réelles (hors vente de la propriété bâtie).

Section 2 : la section de fonctionnement

La section de fonctionnement rend compte des dépenses et recettes courantes réalisées au cours de l'année. Les dépenses et recettes constatées en 2021 sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
Dépenses réelles		4 251 909,87	5 149 085,92	4 749 234,11
011	Charges à caractère général	1 163 512,89	1 609 636,32	1 380 098,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 557 981,52	2 744 048,85	2 735 168,87
014	Atténuations de produits	26 607,00	102 000,00	100 005,51
65	Autres charges de gestion courante	428 118,47	464 476,12	433 286,27
66	Charges financières	64 998,47	57 600,00	56 383,60
67	Charges exceptionnelles	8 659,09	110 373,90	34 291,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 032,43	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	50 950,73	0,00
Dépenses d'ordre		233 138,51	3 312 479,56	552 067,63
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 098 479,56	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	233 138,51	214 000,00	552 067,63
TOTAL des dépenses de fonctionnement		4 485 048,38	8 461 565,48	5 301 301,74

Recettes de fonctionnement

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
Recettes réelles		5 875 103,03	8 460 365,48	6 586 914,87
013	Atténuations de charges	59 327,65	86 000,00	123 206,86
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	393 183,22	482 205,00	535 125,59
73	Impôts et taxes	4 410 200,22	4 331 226,00	4 580 591,38
74	Dotations, subventions et participations	854 947,87	866 865,39	888 834,90
75	Autres produits de gestion courante	110 905,76	100 100,00	109 270,47
76	Produits financiers	9,02	0,00	7,73
77	Produits exceptionnels	38 261,60	1 700,00	348 780,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires	8 267,69	10 000,00	1 097,80
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	2 582 269,09	0,00
Recettes d'ordre		17 682,42	1 200,00	1 354,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 682,42	1 200,00	1 354,84
TOTAL des recettes de fonctionnement		5 892 785,45	8 461 565,48	6 588 269,71

Résultat 2021	1 286 967,97
Reprise résultat 2020	2 582 269,09
Résultat total 2021	3 869 237,06

Résultat de fonctionnement final 2021 **3 869 237,06**

I – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **5 301 301,74 €** contre 4 485 048,38 € en 2020. Elles sont les suivantes :

A – Les dépenses générales

Les dépenses générales regroupent l'ensemble des dépenses courantes relatives au fonctionnement même des services. Elles sont très diverses et comprennent notamment les dépenses en eau, électricité, location, réparation, transport, alimentation.

Ces dépenses s'élèvent à **1 380 098,36 €**, et se décomposent comme suit :

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	1 163 512,89	1 609 636,32	1 380 098,36
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	564 043,89	769 072,00	718 610,41
61	SERVICES EXTERIEURS	469 697,09	638 421,00	480 028,85
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	120 545,91	192 723,32	172 475,94
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 226,00	9 420,00	8 983,16

Elles sont en hausse de 18,6 % par rapport à 2020. Néanmoins, une baisse de ces dépenses a été constatée en 2020 en raison de la crise sanitaire et de l'arrêt du fonctionnement des services. Ainsi, depuis 2019, l'augmentation constatée est de 6,2 % par an. En 2021, il y a eu un rattrapage des dépenses non réalisées l'année précédente.

B – Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à **2 735 168,87 €** en 2021, contre 2 557 981,52 € en 2020.

Cela représente une hausse de **177 187,35 €**, soit +6,9 % entre 2020 et 2021. L'augmentation des charges de personnel sur l'année 2021 s'explique principalement par le remplacement d'agents en congés maternité, le remplacement d'agents en arrêt maladie, le recrutement de deux agents à temps complet en remplacement de l'agent à mi-temps à l'accueil et à mi-temps au CCAS, la revalorisation du SMIC impactant les rémunérations des agents de catégorie C, et l'avancement d'échelon des agents.

C – Les dépenses étatiques

La commune de Puilboreau contribue au Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales. Pour 2021, cela représente une dépense de **23 320,00 €**, contre 26 579,00 € en 2020, soit une baisse constatée de 12,3 %.

Pour la première année depuis de nombreuses années, la commune est assujetti au paiement de pénalités pour manque de logements sociaux, et ce pour un montant de **76 096,51 €** pour l'année 2021.

La commune enregistre également une dépense de **561,00 €** pour des pénalités sur les dégrèvements de taxe d'habitation sur les surfaces meublées, et de **28,00 €** concernant le dégrèvement de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.

D – Les charges financières

En 2021, les intérêts d'emprunts payés s'élèvent à **59 849,98 €** contre 70 026,10 € en 2020.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés pour (**-3 466,38 €**).

E – Les autres charges de gestion courante

D'autres dépenses ont également été réalisées pour **433 286,27 €**, et sont les suivantes :

- **121 906,00 €** de participation au SIVU l'Envol,
- **114 707,19 €** d'indemnités, de cotisations et de formations des élus,
- **108 432,22 €** de subvention de fonctionnement au CCAS,
- **74 042,90 €** de subventions versées aux associations,
- **4 062,00 €** de subventions aux coopératives scolaires pour les projets d'écoles,
- **4 060,00 €** versé au titre de la cotisation au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP),
- **3 971,66 €** de droit d'utilisation de logiciels informatiques et de boîtes mails,
- **1 097,80 €** de créances admises en non valeur,
- **1 005,59 €** de participation aux syndicats de la voirie et du bassin versant des marais de Villedoux-Saint Ouen,
- **0,91 €** de régularisation du prélèvement de l'impôt à la source.

F – Les autres dépenses

D'autres dépenses ont été réalisées pour **44 291,50 €** :

- **12 573,90 €** de régularisation des comptes 44562 et 44567 à la demande de la trésorerie,
- **10 977,99 €** de subvention d'équilibre au budget annexe Le Vallon,
- **10 000,00 €** de provisions pour risque d'irrécouvrabilité de certains titres,
- **9 774,49 €** d'intérêts moratoires suite à une décision de justice dans le cadre du marché de création d'un bassin de rétention d'eau,
- **965,12 €** pour l'annulation de titres émis avant 2021.

Des dépenses d'ordre ont également été comptabilisées pour **552 067,63 €** :

- **337 188,84 €** de vente de biens immobiliers et mobiliers,
- **213 878,79 €** pour l'amortissement des biens acquis,
- **1 000,00 €** de dépréciation pour la vente d'un bien mobilier.

II – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **6 588 269,71 €**, contre 5 892 785,45 € en 2020, soit une augmentation de 11,8 % entre 2020 et 2021.

Les principales augmentations proviennent de :

- la vente d'un bien immobilier,
- l'augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire et du centre de loisirs (en 2020, il y avait eu une fermeture de l'école en raison du confinement),
- l'augmentation de la recette de taxe locale sur la publicité extérieure (en 2020, il avait été adopté un abaissement de 25 % en soutien aux entreprises, et certaines factures de 2020 ont été émises en 2021).

➤ A – Les impôts et taxes locales

Les impôts et taxes perçues par la commune en 2021 sont les suivantes :

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021
73	Impôts et taxes	4 410 200,22	4 331 226,00	4 580 591,38
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 883 974,00	2 887 340,00	2 991 485,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	16 517,00	30 593,00	5 029,00
73211	Attribution de compensation	506 682,00	475 417,00	482 332,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	119 696,00	123 255,00	123 255,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	53 403,00	54 621,00	54 621,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	248 994,30	410 000,00	429 128,21
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	580 933,92	350 000,00	494 741,17

Les impôts fonciers et d'habitation ont connu une augmentation de 3,7 % entre 2020 et 2021, sans accroissement des taux d'imposition communale. Les nouvelles constructions ont contribué à cette augmentation, tout comme la revalorisation des bases fiscales décidée en loi de finances.

L'attribution de compensation a été réévalué en 2021 suite au transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines dite « GEPU ». Ainsi, l'attribution de compensation de la commune diminue, et à cela s'ajoute une attribution de compensation en investissement pour laquelle la commune reverse annuellement à la CDA de La Rochelle une somme fixe, définie par la CLECT, pour financer les investissements sur les réseaux d'eau pluviale urbaine.

La taxe locale sur la publicité extérieure connaît une augmentation importante de 72,3 %, en raison de l'émission d'une partie des factures de 2020 sur l'année 2021, mais également en raison de la non reconduction de l'abattement de 25 % appliqué sur les factures de 2020 en soutien aux entreprises pendant la crise sanitaire.

Les droits de mutation à titre onéreux sont toutefois en baisse, cela est lié au nombre et à la valeur des ventes immobilières et des cessions d'entreprises réalisées sur la commune qui fluctuent chaque année.

➤ B – Les dotations, subventions et participations reçues

Les dotations, subventions et participations reçues en 2021 se composent comme suit :

Code	Libellé	Réalisé 2020	Total budget 2021	Réalisé 2021	Remarques
74	Dotations, subventions et participations	854 947,87	866 865,39	888 834,90	
7411	Dotation forfaitaire	280 556,00	280 322,00	280 322,00	Dotation globale de fonctionnement (DGF)
74121	Dotation de solidarité rurale	69 634,00	72 239,00	72 239,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	11 782,00	10 604,00	10 604,00	
744	FCTVA	6 076,25	0,00	3 203,80	
74711	Emplois jeunes	0,00			
74712	Emplois d'avenir	0,00			
74718	Autres	7 116,78	0,00	1 429,46	Subvention pour la tenue des élections départementales et régionales
7472	Régions	2 649,43	1 429,26	1 429,26	Subvention pour l'étude Faisabilité d'alimentation en énergie pour la future salle multi-culturelle
7473	Départements	0,00	1 500,00	1 500,00	Subvention pour le festival « Aux Arts Puilborains ! »
74741	Communes membres du GFP	990,56	1 341,69	2 394,96	Remboursement des frais de scolarité des rochelais scolarisés à Puilboreau
74751	GFP de rattachement	294 750,94	314 741,44	325 103,14	Reversement de la CDA de La Rochelle pour l'entretien de Beaulieu et la GEPU, les charges des écoles de musique et de danse, la promotion lecture + subvention culturelle
74758	Autres groupements	70 586,92	57 465,00	65 190,71	Reversement du SIVU l'Envol
7478	Autres organismes	44 044,99	77 765,00	75 496,67	Subvention CAF pour le fonctionnement du centre de loisirs pour 69 461,70 € + subvention contrat d'apprentissage + divers remboursement
748314	Dotation unique compensations spécifiques à la TP	0,00			
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	8 416,00	49 458,00	49 489,00	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	56 381,00	0,00	0,00	
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	1 963,00	0,00	432,90	Reprise de ferrailles

Ces recettes sont en augmentation de 4,0 % entre 2020 et 2021. Cela s'explique par la perception d'une subvention supplémentaire de la part de la CDA de La Rochelle pour l'entretien des réseaux d'eau pluviale urbaine, et d'une subvention plus importante de la CAF pour le fonctionnement du centre de loisirs.

➤ C – Les produits des services et des ventes

Des recettes liées au fonctionnement des services ont également été perçues en 2021 pour **535 125,59 €** :

- **177 764,22 €** de facturation du restaurant scolaire,
- **143 613,34 €** pour l'occupation du domaine public (convention de panneaux publicitaires, réseaux de gaz et de télécom, marchés hebdomadaires, abris à caddies),

- **119 314,12 €** de facturation du centre de loisirs,
- **73 751,68 €** de remboursement de charges de personnel par le CCAS,
- **7 077,87 €** de remboursement de charges locatives,
- **4 395,00 €** d'abonnement à la médiathèque et de recettes liées aux entrées payantes des spectacles,
- **3 575,80 €** de vente de concessions funéraires et de plaques au jardin du souvenir,
- **2 662,50 €** de redevances pour la desserte scolaire par autocar,
- **1 235,00 €** de remboursement de charges et frais par le SIVU l'Envol et la communauté d'agglomération de la Rochelle,
- **1 000,00 €** pour la location des terrains sportifs à la Tourillère,
- **460,46 €** de remboursement de consommation d'eau aux jardins familiaux,
- **275,60 €** pour le prêt de matériel, les jetons de lessives pour les gîtes et les retards de livres à la médiathèque.

➤ **D - Les autres recettes perçues**

La commune de Puilboreau a également reçu d'autres recettes pour l'année 2021 pour **582 363,00 €** :

- **338 000,00 €** de vente de biens immobiliers et mobiliers,
- **123 206,86 €** de remboursement de charges de personnel,
- **106 967,84 €** de location de logements et de bâtiments,
- **10 483,42 €** de remboursement de sinistres et de frais d'avocats,
- **2 302,63 €** de remboursement de frais divers et de retraits d'affiches,
- **1 097,80 €** de reprise sur provisions pour constatations de recettes en non valeurs,
- **197,98 €** de régularisation de rattachement de charges,
- **98,74 €** de mandats annulés sur exercices précédents,
- **7,73 €** de parts sociales.

Des recettes d'ordre ont également été constatées pour **1 354,84 €** :

- **1 166,00 €** d'amortissement de subventions d'équipements reçues,
- **188,84 €** pour la dépréciation d'un bien mobilier vendu.

Partie II – Les budgets annexes

La commune de Puilboreau possède 3 budgets annexes dotés de la simple autonomie financière.

Section 1 : Budget annexe Logement social

Le budget Logement social comprend actuellement la location d'un logement, et le remboursement d'un emprunt.

Les dépenses et recettes réalisées en 2021 sont les suivantes :

<i>Fonctionnement</i>				
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2020</i>	<i>BP 2021</i>	<i>Réalisé 2021</i>
Dépenses de fonctionnement		5 140,36	15 792,60	5 914,87
011	Charges à caractère général	0,00	10 492,60	903,95
615228	Autres bâtiments	0,00	10 492,60	903,95
66	Charges financières	689,36	800,00	559,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	689,36	800,00	559,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 451,00	4 500,00	4 451,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & cor	4 451,00	4 500,00	4 451,00
Recettes de fonctionnement		6 634,92	15 792,60	6 678,36
75	Autres produits de gestion courante	6 634,92	6 678,36	6 678,36
752	Revenus des immeubles	6 634,92	6 678,36	6 678,36
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	9 114,24	0,00
Résultat de la section de fonctionnement		1 494,56	0,00	763,49

<i>Investissement</i>				
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2020</i>	<i>BP 2021</i>	<i>Réalisé 2021</i>
Dépenses d'investissement		2 415,54	41 942,75	2 497,44
16	Emprunts et dettes assimilés	2 415,54	2 500,00	2 497,44
1641	Emprunts en euros	2 415,54	2 500,00	2 497,44
23	Immobilisations en cours	0,00	39 442,75	0,00
2313	Constructions	0,00	39 442,75	0,00
Recettes d'investissement		4 451,00	41 942,75	4 451,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	37 442,75	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 451,00	4 500,00	4 451,00
28132	Immeubles de rapport	4 451,00	4 500,00	4 451,00
Résultat de la section d'investissement		2 035,46	0,00	1 953,56

Résultat de fonctionnement 2021	763,49
Résultat de fonctionnement reporté 2020	9 114,24
Résultat total de fonctionnement 2021	9 877,73

Résultat d'investissement 2021	1 953,56
Résultat d'investissement reporté 2020	37 442,75
Résultat total d'investissement 2021	39 396,31

Résultat global 2021	49 274,04
-----------------------------	------------------

Section 2 : Budget annexe Le vallon

Le budget annexe Le Vallon comprend uniquement les dépenses et recettes relatives à l'aménagement du lotissement « Le Vallon ». Les travaux sont terminés et ont été soldés en 2021, il ne reste que la maîtrise d'œuvre à régler.

Les dépenses et recettes réalisées en 2021 sont les suivantes :

Fonctionnement

Code	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Réalisé 2021
Dépenses de fonctionnement		40 474,37	146 040,02	121 986,35
011	Charges à caractère général	25 590,90	73 015,01	60 993,00
6015	Terrains à aménager	21 415,16	0,00	162,75
6045	Achats d'études, prest.serv.(terrains à aménager)	0,00	9 000,00	5 594,24
605	Achats de matériel, équipements et travaux	4 175,74	64 015,01	55 236,01
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres org.)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,15	10,00	0,35
65888	Autres	0,15	10,00	0,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 883,32	73 015,01	60 993,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	14 883,32	73 015,01	60 993,00
Recettes de fonctionnement		25 590,90	146 040,02	71 970,99
74	Dotations et participations	10 707,58	0,00	0,00
7478	Autres organismes	10 707,58	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	10,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 000,00	10 977,99
774	Subventions exceptionnelles	0,00	23 000,00	10 977,99
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	50 015,01	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 883,32	73 015,01	60 993,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	14 883,32	73 015,01	60 993,00
Résultat de la section de fonctionnement		-14 883,47	0,00	-50 015,36

Investissement

Code	Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Réalisé 2021
Dépenses d'investissement		14 883,32	73 015,01	60 993,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 883,32	73 015,01	60 993,00
3555	Terrains aménagés	14 883,32	73 015,01	60 993,00
Recettes d'investissement		14 883,32	73 015,01	60 993,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 883,32	73 015,01	60 993,00
3555	Terrains aménagés	14 883,32	73 015,01	60 993,00
Résultat de la section d'investissement		0,00	0,00	0,00

Résultat de fonctionnement 2021	-50 015,36
Résultat de fonctionnement reporté 2020	50 015,01
Résultat total de fonctionnement 2021	-0,35

Résultat d'investissement 2021	0,00
Résultat d'investissement reporté 2020	0,00
Résultat total d'investissement 2021	0,00

Résultat global 2021 **-0,35**

Section 3 : Budget annexe Les violettes

Le budget annexe Les Violettes a été ouvert mais aucune dépense ni recette n' a été constatée sur le budget.

Si l'étude du maître d'œuvre a bien débuté en 2021, aucune facture n'a été réglée au 31 décembre 2021.

Ainsi, ce budget a un résultat de fonctionnement et d'investissement à zéro.